

Français langue de scolarisation : aspects théoriques et pratiques

UE 05

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jessica PENNEMAN

Année d'études	Bloc 4
Acronyme	NPRU41DI3
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	0 h
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequis	Néant
UE corequis	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NPR41FFLE Français langue de scolarisation : aspects théoriques et pratiques	0	4	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **ARES. 08** ARES. 8 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement
- **ARES. 09** ARES. 9 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement

Autres connaissances ou compétences prérequis

Français langue de scolarisation : aspects théoriques et pratiques

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Français langue de scolarisation : aspects théoriques et pratiques

Objectifs

Le cours intitulé « Français, langue de scolarisation » vise à former des futur·es enseignant·es à considérer la langue comme un outil central d'apprentissage et d'inclusion scolaire. Il aborde le français langue de scolarisation (FLSco) non seulement comme un objet d'enseignement, mais surtout comme un vecteur transversal d'accès aux savoirs dans toutes les disciplines.

Dans un contexte de diversité linguistique, culturelle et socio-scolaire croissante, le cours propose une approche intégrée croisant linguistique, didactique et sciences de l'éducation. Il met l'accent sur les usages scolaires spécifiques du langage (oral, écrit, consignes, textes disciplinaires) et sur les pratiques pédagogiques favorisant l'égalité d'accès aux apprentissages.

Une articulation constante est opérée entre apports théoriques, analyses de pratiques et expérimentation et conception d'outils didactiques.

Contenu

Le cours « Français, langue de scolarisation » s'articule autour des six modules suivants :

- Module 1. Fondements du FLSco et enjeux de l'hétérogénéité
- Module 2. Langage des consignes et des énoncés scolaires : quand la consigne devient un obstacle à l'apprentissage
- Module 3. Lire pour apprendre dans toutes les disciplines
- Module 4. Écrire pour apprendre et structurer sa pensée
- Module 5. L'oral réflexif
- Module 6. Intégrer le FLSCo dans ses pratiques de classe

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Français langue de scolarisation : aspects théoriques et pratiques

Le cours repose sur une alternance de démarches complémentaires : à partir d'une question ou d'une problématique, mises en situation suivies d'une réflexion visant la compréhension, la mise en débat ou la réflexion interactive ; exercices pratiques individuels et collectifs (analyse de textes, études de cas spécifiques permettant d'illustrer les phénomènes étudiés) ; cours théorique magistral visant la structuration des concepts ; lectures complémentaires, etc.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Français langue de scolarisation : aspects théoriques et pratiques

L'objectif central est de former les futur·es enseignant·es à identifier les spécificités du français langue de scolarisation pour mieux soutenir l'apprentissage de tous les élèves, en tenant compte de la diversité des profils.

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- Définir et situer le concept de français langue de scolarisation
 - o Distinguer la langue quotidienne et la langue de scolarité
 - o Expliquer ses enjeux didactiques et sociaux
- Analyser les dimensions langagières des situations d'apprentissage
 - o Identifier les exigences linguistiques implicites des tâches scolaires
 - o Repérer les obstacles langagiers dans les consignes et les supports
- Diagnostiquer les besoins langagiers des élèves en contexte d'hétérogénéité

- Mettre en œuvre des pratiques favorisant la compréhension des supports utilisés dans toutes les disciplines
- Concevoir des dispositifs didactiques intégrant le FLSco
- Adopter une posture réflexive
- o Analyser ses pratiques
- o Réfléchir au rôle du langage dans la construction des savoirs
- Se doter de références épistémologiques actuelles pour justifier ses choix pédagogiques

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Toute l'UE : Portefeuille de documents et d'articles de référence, bibliographie et diaporamas mis à disposition des étudiant·es, en amont ou en aval de la séance, selon les cas.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Examen écrit

100 %

Type de questions : —

Examen à livre : —

Examen écrit visant à évaluer les compétences acquises en matière de connaissances, de réflexion, d'analyse critique et de transfert dans la pratique de terrain.

La matière d'examen sera la matière qui aura été dispensée lors du cours.

Les informations renseignées ci-dessus sont, le cas échéant, complétées par des modalités propres à l'UE, par des échéanciers spécifiques ou par des consignes complémentaires disponibles sur la plateforme d'enseignement et adaptables en fonction du nombre d'étudiant·es inscrit·es, de l'actualité ou de circonstances exceptionnelles.

Les modalités d'évaluation de seconde session seront identiques à celles de la première session.

Août

Ensemble de l'UE

Examen écrit

100 %

Type de questions : —

Examen à livre : —

Examen écrit visant à évaluer les compétences acquises en matière de connaissances, de réflexion, d'analyse critique et de transfert dans la pratique de terrain.

La matière d'examen sera la matière qui aura été dispensée lors du cours.

Les informations renseignées ci-dessus sont, le cas échéant, complétées par des modalités propres à l'UE, par des échéanciers spécifiques ou par des consignes complémentaires disponibles sur la plateforme d'enseignement et adaptables en fonction du nombre d'étudiant·es inscrit·es, de l'actualité ou de circonstances exceptionnelles.

Les modalités d'évaluation de seconde session seront identiques à celles de la première session.